



Le Bizardin

Jardin Partagé à Hellemmes-Lille
du réseau des AJOnc

Concertation du jeudi 9 avril 2020

Présent-e-s (6) : Céline, Nama, Marie, Juliette, Julien, Hervé, Valérie

Excusé-e-s : Frédérique, Michel, Christiane

Animation et CR : Valérie - Julien

Lieu : Plateforme Zoom (merci Nama)

Ordre du jour : Organisation de passages au jardin arrosage du jardin-forêt

Première visiodiscussion sur Zoom et ses aléas.

La concertation se fait donc à distance et réunit une commission potager élargie (10 personnes invitées)

Julien reparle du mail envoyé aux Bizardiniers pour annuler la concertation et pour proposer quelques activités à la maison pour le Bizardin (bricolages et site internet).

Rappel du contexte :

La fermeture du jardin pour cause coronavirus est stricte (voir décret) : le Bizardin a donc été fermé le 17 mars comme tous les jardins et parcs de la Métropole et de la commune (le terrain est municipal) et la dérogation pour les jardins familiaux, ouvriers et privés ne concernent pas les jardins partagés. Julien a eu au téléphone Benjamin Gourdin des AJOnc et Monsieur le Maire, les consignes sont claires : pas d'ouverture au public ni d'accès autorisés pour le moment. C'est d'ailleurs le cas depuis le dernier changement de code le 14 mars. L'ouverture et la présence sur le jardin peuvent être verbalisées théoriquement. Au reste, ils entendent qu'il peut y avoir des choses urgentes à faire sur le jardin. Laisser ouvrir le jardin engage leurs responsabilités de directeur des AJOnc et de maire.

Si une organisation transparente est anticipée, transmise en mairie et à l'association, il est possible de justifier un passage court au jardin. Avec la sécheresse, l'arrosage des jeunes arbres et arbustes du jardin-forêt en est une. La question des semis au mois de mai sera étudiée ensuite (Nama précise qu'il y aura du travail cette année pour installer les nombreux semis).

Si ouverture il y a, il faut :

- un planning des passages uniquement le matin avec les noms des jardiniers
- le nom des personnes qui ont le code et vont participer aux arrosages ;
- il faut que les personnes viennent seules (sans enfant, ce n'est pas une promenade), une heure maximum, ne laissent personne entrer, ne s'occupent que de l'urgence et soient en règle avec le confinement : dérogation pour déplacement bref dans un périmètre de moins d'un kilomètre.

Nous décidons que :

- nous ne travaillerons que sur le potager (et les mares si besoin)
- pour les 3 prochaines semaines, un planning va être établi sur la base d'un doodle
- besoin de 2h 2 matins par semaine (des jours fixes seraient mieux : par exemple mercredi et samedi) donc de 2 personnes par matin sur la base du volontariat, si possible les mêmes
- 1 personne par créneau de 1 heure avec transmission des informations.

Matériellement :

- prévoir des arrosoirs, il en manque au Bizardin
- prévoir un système pour visualiser ce qui a été arrosé et communiquer
- chacun des jardiniers volontaires est autonome, a le code et communique avec son « binôme »
- **attendre le retour de la mairie pour commencer**

Prochaine concertation : Jeudi 30 avril 2020 à 18h30 par visioconférence